

CONSEIL DES GOUVERNEURS

CO-PRÉSIDENTS

Honey A. Drescher, Présidente,
Culture, Diversité, Communications

André Paradis, Amniste
internationale

MEMBRES HONORAIRES

Michèle Asselin, Présidente,
Fédération des femmes du Québec

Charles Binamé, Cinéaste

Michèle Boisclair, Présidente,
Centre international de solidarité
ouvrière (CISO)

Gaétan Cousineau, Président,
Commission des droits de la personne
et des droits de la jeunesse (CDPDJ)

François Crépeau, Directeur
scientifique du CÉRIUM, Université de
Montréal

Ellen Gabriel, Présidente,
Femmes autochtones du Québec

Danièle Lacourse, Cinéaste,
productrice, présidente, Fondation
Alter-Ciné

Dany Laferrière, Écrivain et
cinéaste

Hugo Latulippe, Cinéaste

Janet Lumb, Directrice, Festival
Accès Asie

André Melançon, Cinéaste,
comédien

Maria Luisa Monreal, Directrice
générale, AQOCI

Brenda Paris, Présidente, Comité
diversité ethnique et sociale de la STM

Dominique Peschard,
Président, Ligue des droits et libertés

Raymonde Provencher,
Cinéaste, productrice, scénariste

Patricia Rimok, Présidente,
Conseil des relations interculturelles

Hubert Sacy, Associé principal,
BleuBlancRouge

Alexandre Trudeau, Cinéaste,
Ex-président Jeunesse Canada Monde

Shuni Tsou, Musicienne,
Conseil des Arts du Canada
(Équité en emploi)

Laure Waridel, Auteure,
écosociologue, cofondatrice
Équiterre

PRIX HONORIFIQUE REMIS AU CINÉASTE ARTHUR LAMOTHE PAR LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DU FFDPM

Lors de son cocktail annuel tenu le 11 février 2009, le **Conseil des Gouverneurs du Festival de films sur les droits de la personne de Montréal** a remis au cinéaste **Arthur Lamothe**, un prix honorifique pour son importante contribution au cinéma québécois et pour avoir montré, dans l'ensemble de son œuvre, une préoccupation véritable et soutenue pour les droits humains.

Une peinture de l'artiste d'origine haïtienne, Marie Denise Douyon, lui a alors été remise.

Le Conseil des Gouverneurs du FFDPM, par la voix de son coprésident, André Paradis, a rappelé combien sa monumentale **Chronique des Indiens du Nord-Est du Québec** avait contribué à faire connaître la situation des autochtones, leurs conditions de vie et leur culture. Elle a mis en lumière les spoliations et les gestes ethnocidaires qu'ils subissaient tout en donnant une voix puissante à l'expression de leurs revendications. Il a aussi souligné l'impact de son film, **Le Mépris n'aura qu'un temps**, qui, au tournant des années 70, a dénoncé avec force l'exploitation et le mépris des droits des travailleurs. Il a salué l'ensemble de l'immense corpus d'œuvres d'Arthur Lamothe comme une affirmation de la dignité humaine, à l'encontre des forces qui tendent à la bafouer et à la nier.

Les quelque 125 personnes présentes ont pu entendre ensuite l'hommage rendu à Arthur Lamothe par Odile Tremblay, journaliste culturelle au quotidien *Le Devoir*, et par Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et Labrador.

Témoignant d'une connaissance approfondie de l'œuvre cinématographique d'Arthur Lamothe, Odile Tremblay a insisté particulièrement sur le caractère ethnologique de ses films et sur sa contribution essentielle à la mémoire collective, par sa documentation de traditions et de modes de vie, pour la plupart disparus d'un univers amérindien qui a subi de profondes transformations ces dernières décennies.

Pour sa part, Ghislain Picard a parlé de l'impact d'Arthur Lamothe dans les communautés innues du Nord-Est du Québec, avec lesquelles le cinéaste avait tissé des liens étroits et égalitaires, et dans sa propre évolution. Il a fait état du trop peu de progrès dans la reconnaissance et le respect effectifs des droits des peuples autochtones, se réjouissant toutefois d'une prise de conscience et d'une mobilisation accrue en leur sein.

Des extraits du film *Sacré Arthur!*, produit et réalisé par André Desrochers, collaborateur d'Arthur Lamothe pendant 20 ans, ont été montrés lors de cette soirée réussie.